

Lure, le 5 décembre 2018

**Le Président,
Robert MORLOT**

à

*L'ensemble des membres titulaires
du Conseil Communautaire*

N/Réf. : RM/BP/FC

Dossier suivi par : Bertrand PLANTEVIN

Directeur Général des Services

Tél : 03 84 89 00 30 - Fax : 03 84 89 00 31

Courriel : bertrand-plantevin@pays-de-lure.fr

Objet : Séance du Conseil Communautaire

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Communautaire se réunira au siège de la C.C.P.L. - 1^{er} étage - Salle du Conseil, le

**Mercredi 12 décembre 2018
à 18H00**

L'ORDRE DU JOUR du Conseil est le suivant :

Présentation de la vidéo sur l'attractivité du territoire de la CCPL

1- ADMINISTRATION GENERALE

1-01 - Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Communautaire du 25/09/2018

1-02 - Compte rendu de délégation au Président en vertu des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales – Information au Conseil Communautaire

1-03 - Désignation d'un nouveau représentant au Pays des Vosges Saônoises

1-04 - Motion de soutien aux sapeurs-pompiers de France (directive européenne du temps de travail "DETT")

1-05 - Motion concernant l'abandon du projet de maison d'arrêt à Lure

1-06 - Information sur le nouveau contrat de territoire du Pays des Vosges Saônoises

2- DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE-COMMERCE

2-01 - Ouvertures dominicales 2019 pour les commerces de détail non alimentaires lurons

2-02 - Approbation d'un nouveau tarif de cession de terrain - ZI du Tertre Landry - Lure

2-03 - Définition de l'intérêt communautaire pour la compétence "politique locale du commerce"

2-04 - Subvention exceptionnelle - société d'abattage des Vosges Saônoises

2-05 - Entrée au capital de SEDIA

2-06 - ZI du Tertre Landry, parcelle occupée par la société SIMEC - Demande de portage foncier à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC

2-07 - SYMA AREMIS - évolution de l'organisation interne

2-08 - Partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)

Communauté de communes
du Pays de Lure

ZA de la Saline - Rue des Berniers
70204 Lure cedex

03.84.89.00.30 03.84.89.00.31

contact@pays-de-lure.fr

3- URBANISME

3-01 - Modification simplifiée du PLUI - Erreurs matérielles

4- LOGEMENT

4-01 - Poursuite de la politique de la CCPL en faveur du logement pour l'année 2019

5- EAU ASSAINISSEMENT

5-01 - Approbation du report du transfert de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines

5-02 - Adoption du règlement de service communautaire de l'Eau

5-03 - Adoption du règlement de service communautaire de l'Assainissement Collectif

5-04 - Adoption du règlement de service communautaire de l'Assainissement Non Collectif

5-05 - Adoption de la grille tarifaire du service de l'Eau sur la période 2019-2020

5-06 - Adoption de la grille tarifaire du service de l'Assainissement Collectif sur la période 2019-2020

5-07 - Adoption des tarifs du Service Public de l'Assainissement Non Collectif

5-08 - Approbation du tarif de vente d'eau potable à la commune de Bouhans-les-Lure

5-09 - Désignation des représentants de la commune du Val de Gouhenans au syndicat intercommunautaire des Eaux de Gouhenans

5-10 - Règles de transfert des résultats budgétaires

6- TOURISME

6-01 - Soutien financier à la création et/ou à la rénovation d'hébergement touristique : mise en place d'un règlement du dispositif d'aide à l'hébergement et d'une convention d'attribution d'aide financière

6-02 - Soutien financier à la création et/ou à la rénovation d'hébergement touristique : projet de création d'un meublé de tourisme et d'une chambre d'hôte (Tiny House) sur la commune de Les Aynans

6-03 - Projet Vélos et territoire ADEME : Réalisation d'un schéma directeur vélos à l'échelle inter-EPCI

6-04 - Projet Vélos et territoire ADEME : extension de la voie verte Lure - La Côte- Ronchamp- Champagney – Belfort

7- ENVIRONNEMENT-ORDURES MÉNAGÈRES

7-01 - Règlement du Service Public des Déchets Ménagers de la CCPL (mise à jour avec effet au 1er janvier 2019)

7-02 - Fixation des tarifs de la redevance incitative d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)

8 - PERSONNEL

8-01 - Mise en place du Compte Personnel de Formation (CPF)

8-02 - Plan de formation du personnel pour la période 2019 - 2021

8-03 - Modification du tableau des effectifs au 1er janvier 2019

9- FINANCES

9-01 - Décision modificative n°2 - Budget principal

9-02 - Décision modificative n°2 - Budget annexe Ordures ménagères

9-03 - Décision modificative n°1 - Budget annexe Aménagement de zones

9-04 - Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière en vue de l'exploitation du service public de l'Eau

9-05 - Création d'une régie dotée de la seule autonomie financière en vue de l'exploitation du service public de l'Assainissement collectif et non collectif

9-06 - Composition du conseil d'exploitation de la régie eau et de la régie assainissement collectif et non collectif et désignation de ses membres

9-07 - Mise en oeuvre des moyens modernes de paiement TIP (Titre Interbancaire de Paiement) et TIPI (Titre Payable par Internet) et prise en charge des impayés dans le cadre du paiement à distance des factures eau et assainissement

9-08 - Taxes et produits irrécouvrables - Admission en non-valeur redevances ordures ménagères

9-09 - Autorisation de mandatement de dépenses d'investissement aux budgets annexes Eau et Assainissement dans la limite de 25% des crédits ouverts en 2018

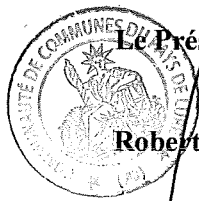
9-10 - Assujettissement à la TVA du budget annexe "Assainissement"

9-11 - Demande de décharge de responsabilité et de remise gracieuse régie piscine

QUESTIONS DIVERSES

En cas d'empêchement, veuillez contacter votre suppléant pour vous représenter ou donner pouvoir à un autre membre du conseil communautaire selon les représentations définies pour votre commune, impérativement avant le début de la séance.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Le Président,
Robert MORLOT

P.-J. Ann. :

- Pouvoir
- Rapports